

Le ministre des Finances a choisi les niveaux de restriction qui convenaient pendant une période difficile où il aurait été facile de délier les cordons de la bourse. Je n'hésite aucunement à donner mon plein appui aux mesures budgétaires présentées à la Chambre jeudi soir par le ministre des Finances.

**M. D. M. Collette (York-Est):** Avant de commencer mon discours, monsieur l'Orateur, je voudrais remercier le député de York-Peel (M. Stevens) d'avoir accepté de prendre la parole après la pause afin que je puisse faire mes observations immédiatement.

Deux des principaux thèmes de l'exposé budgétaire présenté par le ministre des Finances (M. MacEachen) sont la restriction et l'équité. Si l'on peut parvenir à restreindre les dépenses et à établir l'équité comme le demande le budget tout en instaurant la stratégie d'expansion économique exposée par le ministre des Finances dans le document qui accompagnait le budget, on aura établi la base d'un nouveau régime économique.

Je voudrais parler des inventions de l'opposition officielle à propos des deux premiers thèmes, notamment celles que contenait le discours prononcé hier par le chef de l'opposition (M. Clark). Nous savons que le thème principal du budget, en l'occurrence la restriction des dépenses gouvernementales pour réduire les emprunts de capitaux, constitue un élément essentiel de la stratégie du gouvernement. La réduction des dépenses gouvernementales aidera les emprunteurs du secteur privé en réduisant les pressions exercées sur le marché financier et par conséquent les taux d'intérêt.

Le gouvernement prévoit que le déficit baissera des 10.1 milliards de dollars qu'il a atteints cette année à 5.5 milliards de dollars au cours de l'exercice financier de 1983-1984. C'est là une initiative vraiment louable dont, j'en suis sûr, l'opposition officielle serait trop heureuse de s'attribuer le mérite si elle était au pouvoir. L'opposition officielle ne cesse de nous ressasser depuis des années que le gouvernement doit réduire ses dépenses et gérer les affaires du pays avec un plus grand sérieux. C'est ce que fait le gouvernement mais d'une manière qui restaure et protège l'équité du régime économique.

Dans son discours hier, le chef de l'opposition a fait une assertion à mon avis incompréhensible: soit que le gouvernement ne donne aucune preuve de modération, que ses dépenses augmentent à la cadence de 22 p. 100 cette année alors que ses recettes feront un bond de 52 p. 100 environ d'ici deux ans. Les faits démentent ces affirmations. Les mensonges du chef de l'opposition se sont aggravés quand il a ajouté que les prélèvements énergétiques augmenteront de 4.2 milliards de dollars cette année.

Je rétablis les faits. La hausse des dépenses et des recettes du gouvernement cette année et l'an prochain traduisent, d'une part, le coût accru du financement de la dette publique et, d'autre part, les recettes énergétiques plus élevées. Le gouvernement fait réellement preuve de modération dans ses dépenses: mis à part le financement de la dette, il prévoit une augmentation des dépenses de 11.9 p. 100 en 1981-1982, et de 11.1 p. 100 en 1982-1983. C'est inférieur au taux de croissance du PNB et c'est un point sur lequel il faut insister. En outre, par rapport au budget de l'année dernière, les dépenses totales représentent une proportion de plus en plus réduite du PNB chaque année du plan financier, jusqu'en 1983-1984. La

### *Le budget—M. Collette*

réduction des débours, à l'exclusion du service de la dette publique est particulièrement importante. Il est vrai que les recettes énergétiques augmentent de 3.7 milliards de dollars entre 1981 et 1983, mais pas de 4.2 milliards comme l'a affirmé le chef de l'opposition. En outre, il est faux de prétendre que cette croissance des recettes énergétiques contribue dans une large mesure à réduire le déficit. En fait, par rapport au budget de l'année dernière, les recettes énergétiques diminuent de 0.7 milliard en 1981-1982 et augmentent de 0.9 milliard et de 1.5 milliard en 1981-1982 et 1982-1983, respectivement.

Le chef de l'opposition, qui devrait être content de voir le gouvernement limiter ses dépenses a lancé hier une autre accusation injustifiée en déclarant que les recettes fédérales n'avaient jamais représenté une proportion aussi élevée du PNB depuis 1946. Encore une fois, c'est faux. D'après les comptes nationaux, les recettes fédérales représentaient 21.9 p. 100 du PNB en 1946 contre 20.9 p. 100 en 1981-1982. En 1982-1983, elles atteindront 21.2 p. 100 du PNB.

Les comptes publics donnent une bonne idée de l'étendue des activités gouvernementales. Seuls les versements d'indemnités aux importateurs de pétrole et la contribution gouvernementale aux prestations d'assurance-chômage sont inscrits comme dépenses budgétaires, car il s'agit de subventions et de transferts directs. Les recettes budgétaires sont tombées de 18.7 p. 100 pour 1974-1975 à 15.7 p. 100 en 1980-1981 à la suite des diminutions d'impôt discrétionnaires accordées au cours de cette période. Pendant la réalisation du plan financier, les recettes atteindront 17.2 p. 100 du PNB en 1982-1983 et se maintiendront à peu près à ce niveau jusqu'en 1985-1986. La charge fiscale a diminué par rapport à 1974-1975.

Souvenez-vous qu'au cours de cette période, le déficit était moins élevé qu'aujourd'hui.

● (1740)

Le chef de l'opposition a également affirmé hier que nous avons essentiellement affaire à un budget de récession, étant donné que les documents annexés au budget révèlent une faible croissance aux États-Unis. Je ne suis pas du tout d'accord avec lui. Le renouveau économique n'est possible que si nous parvenons à réduire sensiblement et définitivement l'inflation. C'est pourquoi nous comptons poursuivre à moyen terme notre politique de réduction du déficit budgétaire, de l'inflation et des taux d'intérêt.

A court terme, si la situation économique s'avère moins bonne que prévue, la diminution des taux d'intérêt devrait s'accélérer. Avec le ralentissement de l'activité économique, le déficit diminuera plus lentement. Je suis convaincu que notre politique fiscale est valable. Ce serait une erreur de vouloir procéder à des rajustements économiques sur la foi des indices économiques des deux derniers mois.

Il était nécessaire que je rappelle ces faits afin de réfuter certaines des affirmations que le chef de l'opposition a faites hier et qui sont pour le moins douteuses, incorrectes et fausses. On ne s'étonnera pas qu'il ait essayé de déformer les faits, de ne lire que certains extraits des documents annexés au budget et de jouer avec les sentiments de la population. C'est ce qu'il fait depuis cinq ans. Les Canadiens voient clair dans son jeu. J'espère qu'ils ne se laisseront pas abuser. Il était important toutefois que, pour ceux d'entre eux qui seraient tentés de le faire, je rétablisse les faits.